

COMMISSIONS D'ADMISSION ET D'ÉQUIVALENCE

BULLETIN D'INSCRIPTION

DROITS D'INSCRIPTION : 35€

NB: INSCRIPTIONS HORS
PARCOURSUP

NOM ET PRÉNOM

.....
.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE

.....
.....

NATIONALITÉ

.....
.....

ADRESSE PERSONNELLE

.....
.....
.....
.....

TÉLÉPHONE

.....
.....

ADRESSE ÉLECTRONIQUE

.....
.....

NIVEAU SCOLAIRE

.....
.....

EXAMENS ET

DIPLÔMES OBTENUS

2020 / 2021

2019 / 2020

2018 / 2019

AUTRES

BACCALAURÉAT OBTENU EN

SÉRIE

INTÉGRATION EN COURS DE CURSUS, 2^e ET 4^e ANNÉES (ET 3^e ANNÉE DE MANIÈRE EXCEPTIONNELLE)

Je soussigné(e) désire être
inscrit(e) en commission
pour la :

- 2^e année
 3^e année (sous réserve)
 4^e année

1^{re} SESSION

- le jeudi 25 mars 2021 et le
vendredi 26 mars 2021 sur RDV,
dépôt des candidatures avant le
mardi 16 mars 2021 (cachet de la
poste faisant foi)
 épreuve de français sur RDV

2^e SESSION

- (sous réserve de place
disponible) le lundi 6 septembre
2021 sur RDV, dépôt
des candidatures avant
le vendredi 27 août 2021
(cachet de la poste faisant foi)
 épreuve de français sur RDV

*NB : Les candidats non
francophones doivent passer
une épreuve écrite de langue
française et attester d'un test de
connaissance en français, TCF
(niveau B2), en cours de validité.*

PIÈCES À JOINDRE

OBLIGATOIREMENT AU BULLETIN D'INSCRIPTION

- 1** → photocopie d'une pièce
d'identité ou d'une carte
de séjour pour les étudiants
étrangers (en cours de validité);
2 → photocopies certifiées
conformes des diplômes;
3 → certificats justifiant des
années d'études artistiques;
4 → curriculum vitae;
5 → trois photos d'identité
(nom et prénom au dos);
6 → lettre de motivation;
7 → dossier artistique
personnel (à apporter
le jour de la commission);
8 → droits d'inscription
(35€), chèque libellé à l'ordre
du Receveur Municipal.

Renseignements:

- ▶ esap@mairie.mc

Les candidats sont convoqués
par courrier et par email.

Les informations font l'objet d'un
traitement informatique destiné à
la gestion des étudiants de l'ESAP.
Conformément à l'article 14 de la loi
n° 1.165 du 23 décembre 1993 modifiée
par la loi n° 1.353 du 4 décembre
2008 réglementant le traitement
des informations nominatives, vous
disposez d'un droit d'accès et de
rectification des données personnelles
vous concernant auprès du
secrétariat de l'école

DATE ET SIGNATURE

.....
.....
.....
.....
.....